

# PROGRAMME PILOTE « ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES », C'EST REPARTI!

TEXTE: GUIREC GICQUEL

**Comment bâtir une stratégie efficace face aux enjeux du changement climatique? Un programme de soutien de la Confédération prouve qu'il est possible d'agir et qu'il suffit parfois d'une impulsion pour obtenir de grands effets.**

**C**et été hors normes a démontré, une fois de plus, à quel point nos modes de vie devront être adaptés, non-seulement aux épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresses, fortes précipitations, éboulements etc.), mais aussi aux modifications plus graduelles de notre environnement, ces phénomènes moins soudains mais aux conséquences tout aussi importantes (fonte des glaciers, modifications des écosystèmes etc.). La communauté internationale s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contenir le réchauffement mais ses effets seront cependant toujours plus perceptibles. La société, les personnes, l'économie devront composer avec ces changements. Comment y parvenir?

## DE LA STRATÉGIE NATIONALE À LA MISE EN APPLICATION LOCALE

Les nouvelles conditions climatiques nécessitent d'adapter durablement nos comportements. La Confédération a développé une stratégie nationale pour faire face aux enjeux cruciaux que représente l'adaptation au réchauffement climatique. Le Programme Pilote « Adaptation aux changements climatiques » en découle et est l'un de ses nombreux aspects. Cet outil initie des actions face au changement afin de minimiser ses effets négatifs et de profiter des quelques opportunités existantes – le tourisme estival dans les Alpes par ex. Au travers de projets exemplaires et innovants, très variés dans leurs formes et les thématiques abordées et liant recherche et application, il met en évidence les mises en œuvre possibles.

## UNE DEUXIÈME ÉDITION TRÈS SUIVIE

Suite au succès de la première édition (2014–2017) la Confédération a relancé, pour 2019 à 2022, le Programme Pilote « Adaptation aux changements climatiques » avec un appel à projets en 2 étapes se déroulant sur toute l'année 2018. Toujours coordonné par l'office fédéral de l'environnement (OFEV), il implique pas moins de 9 offices fédé-



raux travaillant de concert sur la thématique transversale de l'adaptation. Il a attiré plus de 130 candidatures, toutes très intéressantes. Le but du programme est resté le même : soutenir les cantons et les communes, aussi bien financièrement que techniquement, dans le développement de leur stratégie d'adaptation aux changements climatiques au travers de projets locaux, concrets et innovants. Les résultats des projets doivent également être applicables à d'autres communes, cantons ou acteurs impliqués. L'une des exigences principales est donc que les projets doivent concerner des réalisations concrètes et ne pas être cantonnés à la recherche fondamentale.

## QUELLES SUITES ?

Vous l'avez compris : il est important de tirer les enseignements des stratégies et analyses à notre disposition, de passer à la pratique et de mettre en œuvre des actions pragmatiques face aux multiples effets qu'engendre le réchauffement climatique. Les projets pilotes vont tester des mesures possibles, de manière directe et pragmatique de 2019 à 2021. 2022 sera consacré à l'analyse des résultats et au transfert des connaissances générées par le programme. Une manifestation de lancement officielle des projets sera organisée début 2019 afin d'initier le mouvement. ■